

INSERTIONS

S'adresser de 10 heures du matin à 2 heures du soir, 46, Rue Nacelé.
De 3 à 9 heures du soir rue Uruguay 20.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Tous les manuscrits, inéités ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone « La Coopérative » N° 339.

Impreso en los talleres de la Imp. LATINA.

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: J. G. BORON DUBARD - Rédaction et Administration: rue URUGUAY 20.

AFFAIRE DREYFUS

Et les affaires

Paris le 20 octobre.

Le procès, si triste et si misérable, qui agite l'attention publique dans le monde entier, est enfin entré dans sa dernière période. Commencé le 10 octobre 1897, lorsque le journal le « Matin » annonça que M. Scheurer-Kestner croyait avoir découvert la preuve de l'innocence du condamné de 1894, elle n'aboutit à sa solution que le 26 septembre 1898. Il a fallu en quelque sorte bouleverser la France pour aboutir à cette solution si simple et si naturelle que le pouvoir judiciaire était seul compétent pour décider si une erreur judiciaire avait été commise en 1894.

Dans quelques jours, tout le monde s'étonnera de l'obstination avec laquelle les partis politiques combattaient cette solution idéale, qu'il aurait fallu inventer, si le Code civil ne l'avait pas prévue et fixée dans tous ses détails. La Bourse a salué par une hausse sensible la soumission du litige à la Cour de cassation. Elle ne pouvait mieux faire, car c'est elle surtout qui est appelée à bénéficier de la pacification des esprits.

C'est dans les villes, c'est dans les sphères financières, parmi les politiciens et les publicistes que s'est concentrée l'agitation dreyfusienne et anti-dreyfusienne.

A Paris, au mois de Février seulement, pendant le procès Zola, à Alger, trop longtemps, hélas! puisque le sang y a coulé, l'ordre a été momentanément troublé.

Mais pendant ce temps, les paysans semaient et labouraient, les ouvriers tissaient la laine, le coton ou la soie, les négociants traffiquaient, les voyageurs et les marchandises roulaient sur les rails.

S'il y avait eu réellement un bouleversement et une suspension des affaires, les administrations de chemins de fer auraient certainement constaté une énorme diminution de leurs recettes. Loin de là, elles ont augmenté.

Pendant les 33 semaines commencées le 1er janvier 1897, c'est-à-dire avant le commencement de la campagne dreyfusienne, nos sept grands réseaux français avaient encaissé la somme respectable de 783.934.000 fr. Pendant les 33 semaines terminées le 9 août, ces mêmes réseaux ont reçu du public 810.632.000 fr. Les recettes des Compagnies de chemins de fer se sont accrues de 26.698.000 fr. c'est-à-dire de 3,4%.

C'est un résultat de nature à surprendre les esprits s'irrités par la lutte, qui reprochaient à leurs adversaires le marasme des affaires et le bouleversement du pays.

Sans doute, une partie de ces plus-values est le résultat de l'augmentation des entrées de blé et de vins exotiques. Mais, vérification faite, il est impossible que la totalité des plus-values de trafic soit due à cette cause.

A la Banque de France, l'état du portefeuille suit les variations des affaires.

Or, le 9 septembre 1897, il se chiffrait par 562 millions, le 8 septembre 1898 par 579 millions; la hausse de 17 millions ou de 3% de progression peu différente de celle du trafic des Compagnies de chemins de fer.

On objectera que chacun a entendu nombrer de négociants ou de petits boutiquiers déplorer l'état des affaires et s'en prendre aux agitateurs. Nous avons sous les yeux un état des recouvrements des contributions directes; ils dépassent de 7.909.200 fr. ceux de 1897 pour les cinq premiers mois de l'année: les frais de poursuite, cet indice du malaise des contribuables, représentent 1 fr. 57 par 1.000 fr. en 1897 et seulement 1 fr. 43 pour les premiers mois de cette année.

Les autres impôts ont rendu 1 milliard 77 millions l'an dernier et 1.160 millions depuis le 1er janvier de l'année courante.

Déduisons la plus-value des recettes douanières, causées par l'échec des récoltes, il reste encore une augmentation de 16.267.000 fr.

Comment concilier cependant ces indices indiscutables de la prospérité générale pendant l'année 1898 avec les plaintes du petit commerce?

Nous ne voyons qu'un moyen de les expliquer.

La somme brute des frais de poursuite pour recouvrement des contributions indirectes s'est légèrement accrue, sans doute par suite de la gêne des populations rurales. Aux champs, les propriétaires ne songent guère à Zola, à Dreyfus, à leurs adversaires et à leurs défenseurs.

Mais les cultivateurs de blé, et Dieu sait s'ils sont nombreux en France! n'ont récolté en 1897 que 87 millions d'hectol., au lieu de 114 millions d'hectol. Les gros fermiers et les grands propriétaires ont bénéficié par compensation de la hausse des prix. Mais les métayers qui en vendent peu ou pas du tout, les petits propriétaires qui consomment leurs récoltes et ont été obligés par la faiblesse du rendement de payer leur pain au boulanger se sont trouvés fort mal à l'aise. Ils n'ont pas fait d'économies, et ils ont dû parfois puiser dans les vieux bas.

C'est le petit détaillant des bourgs et des villages qui s'en est le plus vivement ressenti. On a restreint les

achats à l'indispensable, et l'indispensable c'est peu de chose pour un paysan gêné.

La récolte du seigle a produit les mêmes mécomptes. Pendant les cinq années précédentes elle montait en moyenne à 24.423.000 hectol. En 1897, on n'en a récolté que 16.964.000 hectol.

Quel désastre pour les départements pauvres du plateau central où cette céréale remplace le froment.

Ajoutons que la faiblesse du rendement a diminué les salaires recueillis ordinairement par les moissonneurs et par les batteurs de grains. Bref pour

les céréaliers seulement il faut compter une perte de 30 millions de fr. en

viron, exclusivement subie par les campagnes. En admettant que le tiers de cette somme perte exclusivement sur les gros propriétaires ou sur les paysans qui réduisent d'autant leurs économies de l'année, la différence n'en est pas moins importante pour le commerçant des chefs-lieux de canton et des petites villes.

Cette diminution du débit dans les communes rurales a été portée au compte passif de l'affaire Dreyfus. On a maudit Zola et ses champions, ce fait essentiel qu'un pays agricole comme la France, le résultat de la campagne agricole pèse d'un poids fort lourd sur la marche des affaires.

Or, en 1897, tandis que la vendange était tout au plus moyenne, certains, disent médiocre, les récoltes ont été franchement mauvaises. Le commerce s'en est naturellement ressenti. Heureusement, la France est si riche, le développement industriel, si avancé, que les mécomptes éprouvés par l'agriculture n'ont empêché ni l'essor du trafic, ni le progrès de la consommation attesté par l'augmentation des recettes fiscales.

Il y a cependant une ombre au tableau. L'exportation est en baisse. Au 31 août, elle était inférieure de 70.803.000 fr. sur son montant de l'année 1897.

La réduction est de 3% 0/0. On pourra en déduire que c'est la résultante du procès Dreyfus.

Pour panier notre pays de l'obstination à admettre la culpabilité de l'ex-captaine Dreyfus nos clients du dehors réduiraient leurs achats en France. C'est une explication très plausible, car nul ignore le bruit qui s'est fait à l'étranger à propos de cette triste affaire.

Heureusement ou malheureusement, il nous est impossible d'accorder cette satisfaction aux anti-révolutionnaires ou à leurs adversaires. « Le bon renom » de la Grande-Bretagne n'est pas compromis par les propriétés d'un drame militaire aussi... ouant. Cela n'a pas empêché la clientèle de commerce britannique de suivre l'exemple de la nôtre en refusant 3,1% 0/0 des expéditions faites l'an dernier par les ports britanniques.

Conclusion: un petit nombre d'esprits s'agitent à tort ou à raison à propos de l'affaire Dreyfus. Cette agitation n'empêche pas le monde de tourner, les récoltes de pousser bien ou mal, les négociants d'acheter ou de vendre en raison de leurs besoins.

L'affaire Dreyfus est une affaire judiciaire profondément émouvante, transformée en question politique: son influence économique sur la marche des affaires en France a été nulle ou imperceptible. Nous attendons qu'on nous démontre le contraire.

nous inspirant de cette conviction que, si redoutables que soient ses adversaires, le jour du combat sera aussi celui de la victoire pour une escadre dont les coups porteront au but et qui saura, par les manœuvres les plus simples, les accumuler rapidement et sans hésitation sur le point décisif.

Le chef qui triomphera sera celui qui, servi par le courage et le dévouement de tous, ayant, mûrement étudié la nature et le champ de ses opérations éventuelles, engagera la lutte avec la ferme résolution de la soutenir tant qu'il restera un bâtiment en état de faire tête à l'ennemi. Dans ces conditions, la volonté de vaincre appelle et retient la victoire.

Officiers, officiers mariniers et marins, je suis appelé à votre ardent patriotisme pour m'aider à remplir la tâche qui m'est confiée; je vous connais trop pour douter un instant du concours dévoué de toutes les bonnes volontés: c'est pour la France que nous allons travailler, c'est pour elle qu'il nous faut songer non seulement à combattre un jour avec honneur, mais surtout à vaincre avec gloire. Vive la France! Vive la République!

Signé: vice-amiral.

B. Fournier.

Le présent ordre sera lu, le dimanche 2 octobre, à l'inspection et sera affiché dans les batteries.

L'amiral Fournier a fait, dans la journée, avec la cérémonial ordinaire, ses visites officielles aux autorités. Tous les honneurs réglementaires lui ont été rendus. — P.

Les Rois en Exil

La capture de Samory ouvre aussitôt une question: Que va-t-on faire du monarque soudain?

Selon les précédents, on lui allouera une pension, en lui assignant une résidence à bonne distance de l'ancien théâtre de ses exploits.

La France commence à avoir ainsi un certain nombre de pensionnaires, dont la plupart, embarrassés au début, n'ont pas tardé à très bien se faire à leur nouvelle situation.

« L'ex-roi Behanzin », auquel a été attribuée une pension de douze mille francs, vit aujourd'hui fort tranquille à La Martinique, au milieu de ses femmes. Il procède très patricialement, dit-on, à l'éducation de ses enfants, et pleure d'émotion lorsque son prince héritier revient de la distribution des prix de l'école communale, les bras chargés de volumes dorés sur tranches et le front couronné de feuilles de chêne en papier peint.

« Ellanghi, l'ex-roi d'Annam », également doté d'une rente de douze mille francs, et actuellement interné aux environs d'Alger, après avoir manifesté pour le cyclisme une passion qui donne quelque inquiétude à ceux qui étaient chargés de surveiller ses mœurs, s'est mis avec passion à l'étude de la peinture, et commence à mettre à point de très jolis tableauins.

« La Reine Ranavalao », après les premiers jours de regrets, donnés à la perte de son trône, s'est mise à la culture des romans psychologiques et se pénètre ainsi de plus en plus des beautés de notre civilisation. Elle jouit d'une allocation annuelle de vingt-cinq mille francs.

« Dina-Salifou », quo l'on expédia au Sénégal, avec une modeste pension de deux cent cinquante francs par mois, n'a jamais pu digérer sa déchéance, bien que si royalité n'eût jamais été prise au sérieux par les deux douzaines de sujets sur lesquels il était censé avoir régné; mais il avait été à l'exposition de Paris en 1877; il y avait rencontré le shah de Perse, qui en qualité d'ancien « confrière », lui avait fait cadeau d'un sabre d'honneur.

Au fond, ce fut une exception et, depuis Abd el Kader, tous les monarques et les grands chefs que la France a pris comme pensionnaires, ont fini par se comporter fort bien avec leur nouvel état.

J. P.

L'Amiral Fournier

ORDRE DU JOUR A L'ESCADRE

Toulon, 1er octobre.

En prenant, ce matin, son commandement, le vice-amiral Fournier a adressé aux états-majors et aux équipes l'ordre du jour suivant:

Officiers, officiers mariniers et marins.

Le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée, auquel m'appelle la confiance du gouvernement de la République, est un poste de combat que je suis fier d'occuper, car je sais quels officiers distingués et quels vaillants équipages j'aurai l'honneur de commander.

Ma tâche sera lourde, je ne le dissimule pas, mais je sais aussi qu'elle me sera rendue plus aisée par le concours éclairé de tous, soutenu par ce haut esprit de devoir qui régne en matière dans notre marine.

Répondant résolument tout exercice qui n'aurait pas le combat pour objet, il nous faudra, avant toute chose, nous rompre aux marches et aux manœuvres de guerre, de nuit et de jour, et augmenter, si l'on peut, l'utilisation et le rendement de notre belle artillerie, en établissant sur des bases incontestables nos méthodes de tir: le canon est toujours, et plus que jamais—ne l'oublions pas—l'arme maîtresse des combats de mer. Nos camarades de l'école supérieure de la marine devront trouver dans l'escadre de la Méditerranée l'accueil empressé et cordial que leur vaillant chef M. le contre-amiral Bienaimé et eux-mêmes ont le droit d'attendre de nous. Ils peuvent compter que nous ne négligerons rien pour leur faciliter l'étude et l'application de la tactique navale moderne.

A ces devoirs, nous ne faillirons pas; nous consacrerons à leur accomplissement intégral tous nos instants, toutes nos pensées, toutes nos forces, en

mouron frais, le biscuit léger, l'eau pure, le grain excellent; s'il venait un rayon de soleil, il étendrait ses ailes avec délices; s'il pleuvait et qu'on eût oublié de rentrer la cage, Mimi déclarait qu'une averse était une chose bien agréable et remplirait avantageusement le bain dans la mignonne baignoire. Fifi, au contraire, trouvait à redire à tout; le soleil le gênait, la pluie l'indonait froid, le grain était trop vieux, le biscuit trop sec; on aurait dû pour bien faire, changer l'eau quatre ou cinq fois par jour. Et, comme il ne pouvait pas se plaindre à sa maîtresse qui n'aurait pas compris son langage d'oiseau, il s'en prenait au pauvre Mimi.

Il lui arrachait son mouron du bec et, s'il le voyait bien occupé à la man, geoire ou au biscuit, il sautait vite sur son barreau en hérissant sa huppe jaune, et il le poissait d'une façon qui signifiait très clairement: « Ote-toi de là que je m'y mette! » Il avait pourtant bien assez de place pour manger côté à côté; mais Fifi était de ces oiseaux qui veulent tout pour eux et ne laissent rien aux autres.

Comme on ne peut pas toujours chercher querelle à la même personne, Fifi laissait quelques fois son compagnon tranquille, pour se faire contre les moineaux. Oh! les moineaux, comme Fifi les détestait! Il les appelait brigands, voleurs, paresseux, gourmands, il leur trouvait des façons vulgaires et une brusquerie du plus mauvais ton.

(La suite à demain).

Les lapins

ET LA CRISE AGRICOLE

On a beaucoup dissipé à la Chambre et dans la presse sur les causes de la diminution du prix des terres en France. Du son côté, la « Petite République » vient d'apporter son contingent à l'enquête ouverte par M. Jaurès et autres ouvriers agricoles de la dernière heure. Le journal socialiste énumère plusieurs des causes de la baisse; mais, pour lui, la cause première, c'est le machiavélique des propriétaires.

« Puisque, disent-ils, le ministère s'est embarqué dans la révision, il faut le contraindre à aller jusqu'au bout et ne le frapper que le jour où il aura terminé ce qu'il a entrepris. »

Ceux-là mêmes qui paraissent désignés pour recueillir sa succession ne réussissent pas mieux à s'entendre. Les vins montrent beaucoup de hâte à finir; les autres préfèrent attendre. Ceux-ci déclarent qu'ils n'ont pas peur des responsabilités; ceux-ci ajoutent à des temps moins orageux la réalisation de leurs espérances.

Dans le parti radical et parmi les socialistes, mêmes divisions. Là aussi, on ne parvient point à se mettre d'accord pour une action commune. Il en est qui prêchent la concentration autour d'un cabinet dont les promesses des petits cultivateurs par leur gibier, et les pauvres diables mourant de faim sur un sol dévasté par les lapins en ont été réduits à supplier le marquis de Carabas de vouloir bien leur acheter leur lopin de terre...

Cette façon d'écrire l'histoire de la baisse des terres a au moins le mérite de l'originalité. Elle éclaire la question agricole d'un jour nouveau. Nous avions cru jusqu'à présent que le cultivateur dont la récolte a été endommagée par le gibier avait le droit de réclamer une indemnité, que toujours cette indemnité, fixée par une commission locale, était supérieure au préjudice causé, à tel point que les terrains en bordure des grandes chasses sont particulièrement recherchés. Il paraît que nous nous étions trompés.

Le pavage en bois de sapin qui est chez nous, à juste titre, l'objet de la suspicion des hygiénistes, est remplacé dans les villes d'Australie, par le pavage en blocs d'eucalyptus, bois résineux et relativ

